

Collation des grades

Campus de Moncton

Les généralités

Dans ses attributions, prévues dans les *Statuts et règlements* de l'Université de Moncton, il est prévu que le Sénat *fixe les dates de collation des grades et en détermine les modalités*.

Depuis le 12 mai 1963, l'Université a organisé 66 collations des grades pour les finissantes et les finissants qui reçoivent leur diplôme au campus de Moncton.

En 1975 et en 1976, les archives nous dévoilent que des collations ont été organisées au printemps et à l'automne et qu'environ 200 finissantes et finissants participaient aux collations d'automne.

Par la suite, lors d'une réunion du Sénat académique en novembre 2000, le Sénat académique, dans un vote unanime, a réinstauré la pratique d'une cérémonie de collation des grades à l'automne.

On peut lire dans ce même procès-verbal que plusieurs étudiantes et étudiants terminaient alors leur programme d'études à la fin de l'été (programmes coop entres autres et ceux de l'Éducation permanente) et qu'une collation d'automne pourrait être un facteur de motivation. Aussi, on note que la remise des grades honorifiques en octobre allégerait la cérémonie de collation des grades du mois de mai. Au niveau des finances, dans le procès-verbal du 24 novembre 2000, on peut lire ceci : « Je n'ai pas de chiffres précis quant au coût que représenterait une collation des grades d'automne, mais il n'y aurait pas beaucoup de dépenses autres que l'aménagement d'une salle de réception. ».

Depuis ce temps, 14 cérémonies d'automne ont été organisées, la plus importante étant celle du 26 octobre 2012, soit celle de la collation et de l'installation du recteur et vice-chancelier. Bien que nous n'ayons pas les chiffres des collations au début des années 2000, aujourd'hui, le coût de la cérémonie d'automne s'élève à 23 907 \$.

Les coûts

La tenue de la collation d'automne a permis en effet d'alléger la remise des grades honorifiques. Cela dit, le nombre de diplômés et diplômées qui ont participé à la collation depuis 2001 varie entre 50 et 80, la collation d'octobre 2012 étant la plus importante à ce niveau.

Bien qu'elle soit plus chouette que celle du mois de mai, la collation d'automne est devenue dispendieuse, passant de 18 893 \$ en 2013 à 23 907 \$ en 2014 en raison surtout de l'achat de togas (en 2014). Voici ci-dessous un tableau comparatif des dépenses :

	Automne 2010	Automne 2011	Automne 2013	Automne 2014
Invitations et programmes (graphisme)	1 555	1 865	4 125	4 362
Sécurité/Aménagement	4 592	5 030	4 690	3 894
Matériel	1 761	1 888	1 976	*5 567
Décors	210	180	210	269
Musique	702	659	250	150
Son/Micro	1 118	1 119	1 174	1 252
Salaires**	1 309	1 185	1 049	1 517
Photos	1 316	1 343	1 848	1 436
Déplacement	0	0	604	193
Honorifiques	523	328	132	1 865
Goûter	4 224	4 732	3 225	3 737
Autres	234	60	0	0
Ristourne TVP	(326)	(333)	(390)	(335)
TOTAL	17 218	18 056	18 893	23 907

*Achat des togas (4000\$).

N'inclut pas le travail **bénévole du coordonnateur de la collation d'automne.

Pour des fins comparatives avec la cérémonie de mai :

	2013	2014
Collation Printemps	63 874 \$	64 044 \$

En ces temps plus difficiles au niveau financier, il appert que les cérémonies de collation des grades d'automne sont de plus en plus dispendieuses pour un corps étudiant qui, selon les statistiques officielles, diminue graduellement.

En tenant compte de la conjoncture financière de l'Université, d'une fréquentation en-dessous de 80 finissantes et finissants depuis 2001, de la possibilité de recevoir le diplôme par courrier en date du 15 octobre, 15 février ou 15 mai (campus de Moncton), il devient à propos de considérer sérieusement la suspension de la cérémonie d'automne pour les prochaines années.

Annexe A

Dates des cérémonies au Campus de Moncton

DATES DES COLLATIONS			
		Printemps	Automne
	1963	12 mai	
2.	1964	17 mai	
3.	1965	23 mai	
4.	1966	22 mai	
5.	1967	21 mai	
6.	1968	19 mai	
7.	1969	18 mai	
8.	1970	3 mai	
9.	1971	2 mai	
10.	1972	7 mai	
11.	1973	6 mai	
12.	1974	12 mai	
13.	1975	27 avril	25 octobre
14.	1976	16 mai	23 octobre
15.	1977	7 mai	
16.	1978	13 mai	
17.	1979	mai	
18.	1980	10 mai	
19.	1981	9 mai	
20.	1982	15 mai	
21.	1983	14 mai	
22.	1984	19 mai	
23.	1985	18 mai	
24.	1986	17 mai	
25.	1987	23 mai	
26.	1988	21 mai	
27.	1989	20 mai	
28.	1990	19 mai	
29.	1991	18 mai	
30.	1992	23 mai	
31.	1993	22 mai	
32.	1994	21 mai	
33.	1995	20 mai	
34.	1996	18 mai	
35.	1997	17 mai	
36.	1998	16 mai	
37.	1999	15 mai	

D4

38.	2000	13 mai	
39.	2001	19 mai	20 octobre
40.	2002	18 mai	19 octobre
41.	2003	17 mai	25 octobre
42.	2004	15 mai	23 octobre
43.	2005	28 mai	22 octobre
44.	2006	3 juin	21 octobre
45.	2007	26 mai	20 octobre
46.	2008	24 mai	25 octobre
47.	2009	23 mai	24 octobre
48.	2010	22 mai	23 octobre
49.	2011	21 mai	21 octobre
50.	2012	26 mai	26 octobre (Installation du recteur)
51.	2013	25 mai 2013	18 octobre
52.	2014	17 mai	17 octobre

Document préparé par Lynne Castonguay, secrétaire générale

Le 23 février 2015